

SYNTHESE – RAPPORT D'ETAPE 2011 - 2014

Volet 2 : Les Accorderies, quels impacts ?

Le Rapport d'étape 2011- 2014

Né au Québec en 2002, le concept d'Accorderie a été expérimenté en France à partir de 2011 sous l'égide de la Fondation Macif, propriétaire intellectuelle du concept. Le mouvement a rapidement pris son essor sur l'ensemble du territoire national et le Réseau des Accorderies a vu le jour en 2013.

Outre l'accompagnement des projets et des Accorderies en activité, le Réseau des Accorderies de France a aussi pour objectifs d'appuyer l'évaluation et la mise en valeur des pratiques développées à l'échelle locale par les Accorderies.

Le rapport d'étape 2011-2014 se structure en deux volets :



Volet 1 – Les Accorderies, modèle et secrets de fonctionnement

Vous y trouverez des informations sur :

- Les dynamiques de création des Accorderies,
- Le modèle économique et le budget type,
- Les modes de gouvernance, le profil des salariés et des accordeurs-administrateurs,
- Les partenaires financiers et opérationnels,
- Ou encore un éclairage sur le fonctionnement du Réseau.



Volet 2 – Les Accorderies, quels impacts ?

Vous y trouverez des informations sur :

- Les grandes tendances en matière d'échanges de services,
- Le profil socio-économique des accordeurs et leurs habitudes d'échanges,
- Mais aussi un éclairage sur une approche plus qualitative des impacts attendus d'une Accorderie au travers de témoignages d'accordeurs.

Voici la synthèse des éléments du volet 2.

Synthèse – Les Accorderies, quels impacts ?

Des grandes tendances chiffrées aux témoignages plus qualitatifs des Accordeurs, le volet 2 permet d'explorer les impacts des Accorderies en répondant aux **3 questions suivantes** :



Qui sont les accordeurs ?

Fin 2014, le réseau des Accorderies comptait **3 921 accordeurs**.

Parallèlement au développement des Accorderies de 2 à 20, le nombre d'accordeurs a été multiplié par 20 entre 2011 et 2014, le nombre d'inscriptions ayant été particulièrement important en 2014 du fait de la création de 11 nouvelles Accorderies sur cette seule année.

Voir p15-16 – Volet 2

C'est le bouche-à-oreille, entre accordeurs ou amis, qui a constitué le mode de prescription le plus important sur cette période. L'orientation par des organismes ou institutions (associations du territoire, centre d'action sociale, régie de quartier) a également joué un rôle non négligeable, renvoyant ainsi à l'importance de l'ancrage - et du travail en complémentarité - des Accorderies sur leur territoire.

Sur l'ensemble des accordeurs, **un profil type** a été dégagé des statistiques pour la période 2011-2014.

Une femme, de plus de 46 ans, vivant seule, avec un revenu de moins de 20 000€ par an, salariée ou retraitée



Voir p16

Ce profil type n'empêche toutefois par la diversité, les Accorderies parvenant à toucher **des publics divers** tout en poursuivant leur mission de lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et l'isolement. Plusieurs grandes tendances ont ainsi pu être observées sur la période 2011-2014 :

- ✓ Une constante au niveau de la part majoritaire des femmes.
- ✓ Une majorité d'accordeurs âgée de plus de 46 ans, avec toutefois une tendance au rajeunissement des profils sur la période.
- ✓ Une prédominance des accordeurs vivant avec moins de 20 000€/an et une augmentation spécifique de la part des personnes gagnant moins de 10 000€/an depuis 2011.
- ✓ Une tendance à la diversification des occupations, la part des deux profils principaux (retraités et salariés) ayant tendance à diminuer au profit de celle des sans-emplois ou des étudiants.
- ✓ Une part des personnes vivant seule qui reste dominante, l'Accorderie apparaissant comme un lieu de sociabilité de premier ordre.

Voir p16-20

?

Qu'échangent les accordeurs ?

Entre 2011 et 2014, les Accorderies ont permis l'échange de **15 051 services**, représentant plus de **23 000 heures**. La durée moyenne des échanges a été d'environ 1h30 sur la période, les services échangés étant principalement ponctuels, non répétitifs et à durée limitée.

Le dynamisme des échanges a varié selon les accordeurs, avec une **vraie** différence **notoire** entre le nombre des inscriptions et le nombre des accordeurs expérimentant le système des échanges.

- ✓ Le taux de transformation de l'inscription en échange représentait en effet à fin 2014, **78%** des accordeurs (accordeurs ayant réalisé plus de 2 échanges).

- ✓ Le taux d'activation représentait, quant à lui, **33%** des accordeurs (accordeurs ayant échangé plus de 10 services depuis leur inscription).

Voir p 6-7

Ces dynamiques ont également été diversifiées selon la nature des échanges réalisées ... suivons ainsi, pas à pas, **le parcours** qui a été celui des accordeurs sur la période 2011-2014...

Les échanges associatifs

Les échanges associatifs reposent sur la rémunération en heures, par l'Accorderie, du temps passé par les accordeurs pour assurer sa gestion et son fonctionnement.

Premier pas vers la création de liens de confiance, et secret d'un modèle économique stable dans le temps, les échanges associatifs ont représenté plus de **30%** des échanges réalisés entre 2011 et 2014, soit plus de **7 000 heures**. Si une grande diversité de tâches a été prise en charge, ce sont les échanges associatifs impliquant une mise en relation étroite avec d'autres accordeurs qui ont été majoritaires : permanences d'accueil et d'inscription, animation de temps collectifs...

Voir p 7-10

Les ateliers collectifs

Les ateliers collectifs, aussi appelés échanges de groupe, s'organisent entre un accordeur offreur et un groupe d'accordeurs (et non un seul individu).

Ces échanges de groupes ont pris leur essor sur la période 2011-2014 avec une grande diversité d'ateliers expérimentés : atelier d'écriture, balade en forêt, projections de films... L'intérêt de ces ateliers pour resserrer les liens et mettre en confiance a été souligné par plusieurs Accorderies, la **réticence à échanger seul** pouvant être levée lorsque les activités se déroulent dans un lieu neutre (autre que le domicile de l'accordeur).

Voir p12-13

Les échanges individuels

Les échanges individuels s'organisent entre deux individus, membres de l'Accorderie.

La dynamique des échanges entre accordeurs a été soutenue entre 2011 et 2014, avec plus de **16 000 heures** échangées. Ces échanges ont répondu à des besoins d'une double nature :

- ✓ Des besoins d'amélioration de la vie quotidienne (les 6 principales catégories de services échangées intégrant les catégories: travaux/entretien/jardinage, accompagnement/garde /animaux et informatique / bureautique).
- ✓ Mais aussi des aspirations plus personnelles liées au bien-être ou aux loisirs (les 6 principales catégories de services intégrant les catégories bien-être/maternité/esthétique, langue/littérature et arts/culture/éducation).

Voir p10-12

Les échanges collectifs

Organisés par les accordeurs, les échanges collectifs sont des services qui s'adressent à l'ensemble de la communauté des Accordeurs. Ces expériences sont adaptées à la réalité des territoires d'implantation et ne sauraient émerger sans rencontrer l'intérêt partagé d'un nombre suffisant

